

DOCUMENT D'APPUI A

Demande de souplesse dans la mise en œuvre des niveaux minimums d'analyse (NMA)

Conformément à l'article 6 du DTASS, et en vertu de l'article 4.7.2 du SICE, « l'AMA approuvera l'analyse des échantillons selon un menu d'analyse des échantillons moins étendu que celui indiqué dans le Document technique lorsqu'elle sera convaincue qu'une telle approche conduirait à l'utilisation la plus intelligente et efficace des ressources disponibles pour les contrôles » et répondent aux critères énoncés aux articles 3 et 6 du DTASS.

- a) Si vous demandez une souplesse dans l'application des NMA des agents stimulants de l'érythropoïèse (ESA) au motif de la mise en place du module hématologique du programme du *Passeport biologique de l'athlète (PBA)*, veuillez répondre aux questions 1 à 9.
- b) Si vous demandez une souplesse dans l'application des NMA au motif d'autres critères (non liés au *PBA*), veuillez répondre aux questions 10 à 20.
- c) Si vous demandez une souplesse au motif de la mise en place d'un *PBA* et d'autres critères (non liés au *PBA*), veuillez répondre à toutes les questions.

Une fois votre demande complétée, veuillez la soumettre à l'AMA à l'adresse tdssa@wada-ama.org, accompagnée de la dernière version de votre évaluation des risques, de votre plan de répartition des contrôles (PRC) et, s'il y a lieu, de votre *groupe cible de sportifs soumis à des contrôles*.

Notes :

1. La demande de souplesse dans la mise en œuvre des NMA d'une OAD est automatiquement préapprouvée pour le niveau souhaité (à hauteur de 50 %) et pour les sports ou les disciplines concernées.
2. Les OAD peuvent solliciter une souplesse dans l'application des NMA pour plusieurs sports ou disciplines dans la même demande.
3. Les OAD sont encouragées à demander une souplesse dans l'application des NMA avant le début de l'année de contrôles visée par la demande.
4. La demande d'une OAD est susceptible d'être examinée et l'AMA se réserve le droit de demander de plus amples renseignements à l'OAD pour justifier la souplesse demandée. L'AMA pourra décider de ne plus accorder de souplesse ou de la réduire si l'autoévaluation n'est pas satisfaisante ou que les documents pertinents demandés ne sont pas fournis, en totalité ou en partie, dans les délais impartis ou conformes au SICE. Voir les questions 47 à 51 du Document d'appui B du DTASS pour plus d'information sur les demandes de souplesse dans la mise en œuvre des NMA.

Questions pour les OAD qui demandent une souplesse dans l'application des NMA des ESA au motif de la mise en place d'un PBA

1. Avez-vous passé en revue votre PRC et confirmé qu'il est impossible de réattribuer des contrôles/analyses d'une manière plus adaptée aux risques de dopage, selon votre évaluation de ces risques, par exemple compte tenu du fait que la mise en œuvre de tous les NMA de 5 % et les NMA de la GH est actuellement facultative?

Oui

Non

2. Pour quels sports et disciplines demandez-vous une souplesse dans l'application des NMA des ESA au motif de la mise en place d'un PBA, quel pourcentage de réduction sollicitez-vous pour chaque sport ou discipline et depuis quand votre PBA est-il opérationnel pour chaque sport ou discipline (voir les exemples ci-dessous)?

	Sport – Discipline	Réduction demandée pour les ESA	PBA opérationnel depuis
A.	<i>Sports aquatiques – Natation en eau libre</i>	<i>50 %</i>	<i>Janvier 2016</i>
B.			
C.			

3. Votre programme du PBA est-il conforme à tous les documents techniques du PBA et Standards internationaux, notamment le Standard international pour les contrôles et les enquêtes (SICE) et le Document technique des exigences et procédures pour Unité de gestion du Passeport de l'athlète (TD2019APMU)?

Oui

Non

4. Votre programme du PBA est-il géré par une unité de gestion du Passeport de l'athlète (UGPA) approuvée par l'AMA, conformément au TD2019APMU?

Oui

Non

4.1 Dans l'affirmative, veuillez indiquer votre UGPA associée.

5. Les données pertinentes du PBA, y compris les formulaires de contrôle du dopage (FCD), les rapports de l'UGPA et les examens des experts, sont-elles toutes disponibles dans ADAMS ou dans un autre système approuvé par l'AMA afin de permettre un contrôle de la part de l'AMA?

Oui

Non

6. La répartition des contrôles aux fins du PBA est-elle effectuée en tenant compte de l'état du passeport de l'athlète, des renseignements auxquels l'OAD a accès et des recommandations provenant des UGPA?

Oui

Non

7. Les membres de votre groupe cible de sportifs soumis aux contrôles qui pratiquent un sport ou une discipline (figurant dans votre PRC) dont le NMA pour les ESA est de 30% ou plus (comme déterminé dans le DTASS), sont-ils tous inclus dans votre programme du PBA?

Oui S.O.

Non

8. Avez-vous planifié en moyenne au moins trois contrôles sanguins aux fins du PBA par année pour tous les sportifs qui pratiquent un sport ou une discipline dont le NMA pour les ESA est de 30 % ou plus et qui font partie de votre groupe cible de sportifs soumis à des contrôles?
- Oui S.O.
- Non
9. Veuillez soumettre à l'AMA, à l'adresse tdssa@wada-ama.org, votre plus récent groupe cible de sportifs soumis aux contrôles, comprenant entre autres le nom, le sport et la discipline de chaque sportif, ainsi que la dernière version de votre évaluation des risques et de votre plan de répartition des contrôles.

Questions pour les OAD qui demandent une souplesse dans l'application des NMA au motif d'autres critères (non liés au PBA)

10. Avez-vous passé en revue votre PRC et confirmé qu'il est impossible de réattribuer des contrôles/analyses d'une manière plus adaptée aux risques de dopage, selon votre évaluation de ces risques, par exemple compte tenu du fait que la mise en œuvre de tous les NMA de 5 % et les NMA de la GH est actuellement facultative?

Oui

Non

11. Pour quels sports et disciplines et pour quelles analyses (GHRF et/ou ESA) demandez-vous une souplesse dans l'application des NMA au motif d'autres critères (non liés au PBA), et quel pourcentage de réduction sollicitez-vous (voir les exemples ci-dessous)?

	Sport – Discipline	Réduction demandée pour les ESA	Réduction demandée pour les GHRF
D.	<i>Lutte – Toutes</i>	<i>50 %</i>	<i>25 %</i>
E.			
F.			

12. Priorisez-vous des contrôles ciblés en compétition et hors compétition?

Oui

Non

12.1 Dans l'affirmative, expliquez les stratégies que vous utilisez pour vos contrôles ciblés.

13. Collaborez-vous avec d'autres OAD, par exemple pour décider conjointement des sportifs à inclure dans le groupe cible de sportifs soumis aux contrôles de l'une ou l'autre OAD ou en communiquant les plans de contrôles pour les sportifs d'intérêt commun?

Oui

Non

13.1 Dans l'affirmative, expliquez la collaboration que vous entretenez avec d'autres OAD en ce qui concerne votre programme de contrôles.

14. Avez-vous instauré des mécanismes de collecte de renseignements?

Oui

Non

14.1 Dans l'affirmative, veuillez expliquer.

15. Utilisez-vous les renseignements recueillis pour la mise en œuvre de votre programme antidopage, notamment la tenue d'enquêtes?

Oui

Non

15.1 Dans l'affirmative, veuillez expliquer.

16. Collaborez-vous avec les autorités chargées de l'application de la loi, comme les douanes, la police, etc., dans le cadre du partage de renseignements?

Oui

Non

16.1 Dans l'affirmative, veuillez expliquer.

17. Mettez-vous en place d'autres stratégies de contrôles, par exemple des analyses précises pour des substances interdites et/ou méthodes interdites qui n'entrent pas dans le champ d'application du DTASS et ne font pas partie d'une analyse d'urine standard?

Oui

Non

17.1 Dans l'affirmative, veuillez expliquer.

18. Avez-vous une politique sur la stratégie de conservation et d'analyses additionnelles des échantillons?

Oui

Non

18.1 Dans l'affirmative, veuillez soumettre votre politique sur la stratégie de conservation et d'analyses additionnelles des échantillons à l'AMA à l'adresse tdssa@wada-ama.org.

19. Entrez-vous correctement les formulaires de contrôle du dopage dans ADAMS dans les 15 jours ouvrables suivant le prélèvement d'échantillons?

Oui

Non

20. Veuillez indiquer toute autre stratégie novatrice de lutte contre le dopage actuellement en place pour favoriser une utilisation plus intelligente et efficace des ressources disponibles pour les contrôles.

Veuillez soumettre la présente demande, avec tous les documents connexes requis, à l'AMA à l'adresse tdssa@wada-ama.org.